

# TEXTILES ÉTHIQUES

S'habiller, un acte engagé

Émilie Pouillot-Ferrand

Préface de Julia Faure



*Les labels à la loupe*  
Complément du livre



# LES LABELS À LA LOUPE

Complément Web de l'ouvrage *Textiles éthiques : s'habiller, un acte engagé*,  
Émilie Pouillot-Ferrand, éditions Terre vivante

Le label n'est pas un blanc-seing qui permet de consommer sans se poser de question. C'est un outil développé par des ONG, des institutions, des groupements d'associations ou des entreprises pour apporter au consommateur une lisibilité sur la matière, son origine, le produit ou l'entreprise qui l'a conçu, imaginé, ou encore fabriqué. Le label est un outil pour vous aider à mieux consommer.

En complément du tableau que vous trouvez dans le livre *Textiles éthiques*, pages 56 à 59, voici les labels du textile détaillés un par un.

## SOMMAIRE

1 % for the Planet® .....	3
B Corp .....	4
bioRe® Sustainable Textiles.....	5
Bluesign® .....	6
Cradle to Cradle® .....	7
Demeter .....	8
Ecocert Textiles écologiques et recyclés (ERTS) .....	9
Écolabel Européen.....	10
Entreprise du Patrimoine Vivant .....	11
Fair For Life.....	12
Fair Wear Foundation .....	13
Fairtrade Max Havelaar, Fairtrade Cotton et Fairtrade Textile Standard .....	14
France Terre textile® .....	16
Global Recycled Standard .....	17
Le label GOTS .....	18
Masters of Linen.....	21
Nativa Precious Fiber .....	22
Naturleder .....	23
Naturtextil.....	24
Oeko-Tex Standard 100 .....	25
Organic Content Standard.....	26
Origine France Garantie .....	27
PETA – Approved Vegan.....	28
Responsible Down Standard, Responsible Wool Standard, Responsible Mohair Standard, Responsible Alpaca Standard .....	29
La réglementation Reach.....	30
Slow We Are.....	31
BCI : le label absent de notre sélection.....	32

## 1 % FOR THE PLANET®



Le label 1 % for the Planet® a été lancé en 2002 aux États-Unis par Yvon Chouinard, le fondateur et propriétaire de l'entreprise Patagonia, et par Craig Mathews, un ancien propriétaire d'un magasin de pêche dans le parc national de Yellowstone. Leur idée était de montrer qu'il était possible d'avoir à la fois une entreprise prospère, et d'être philanthrope<sup>1</sup>. Les entreprises qui rejoignent 1 % for the Planet s'engagent à reverser 1 % de leur chiffre d'affaires à l'association. Le don est alors utilisé sous forme de produits, de services, de mécénat de compétences ou au profit d'associations agréées pour des actions ciblées en faveur du climat, de l'alimentation, des espaces naturels, de la lutte contre la pollution, pour la préservation de l'eau et de la vie sauvage.

La certification est contrôlée annuellement par ECOCERT.

*Les limites de la certification 1 % for the Planet* : les entreprises certifiées ne sont pas soumises à des critères sociaux ou environnementaux, mais ce sont cependant souvent des entreprises déjà engagées qui adhèrent.

---

<sup>1</sup> <https://www.onepercentfortheplanet.fr/>

## B CORP



B Corp est une certification dédiée aux entreprises, créée en 2006 aux États-Unis. Lorsqu'une entreprise s'engage dans la certification B Corp, elle se lance dans une évaluation complète de ses process et de l'impact de son modèle économique sur ses employés, sa communauté, l'environnement et les clients auxquels elle s'adresse.

B Corp pose sur l'entreprise une vision holistique qui permet de transformer et d'améliorer la structure en intégrant des critères sociaux et environnementaux, et en questionnant sa raison d'être et sa mission.

Un questionnaire en ligne, le B Impact Assessment (BIA)<sup>2</sup> est disponible gratuitement et permet à l'entreprise d'évaluer ses impacts sur les parties prenantes (employés, communauté, clients et l'environnement) et d'identifier les leviers d'amélioration. C'est la première étape du processus de certification qui entraîne une analyse du BIA puis un accompagnement de la structure dans les modifications à opérer (notamment des modifications juridiques et légales liées à une entreprise à mission) pour obtenir la certification avant que celle-ci soit finalement validée. Le coût de la certification est proportionnel au chiffre annuel des ventes de l'entreprise et s'applique annuellement (de 1000 à 50 000 euros pour les plus grosses entreprises au-delà de 750 millions de CA<sup>3</sup>).

La certification est revue annuellement par B Corp.

**Les limites de la certification B Corp** : elle est dédiée à l'entreprise mais n'agit pas sur l'origine biologique d'une matière première utilisée par celle-ci par exemple. Même si les entreprises B Corp sont souvent très engagées et/ou en mutation pour le devenir. C'est une certification relativement coûteuse pour les TPE.

---

<sup>2</sup> [https://bimpactassessment.net/?\\_ga=2.80380624.614794101.1628155209-347957037.1628155209](https://bimpactassessment.net/?_ga=2.80380624.614794101.1628155209-347957037.1628155209)

<sup>3</sup> <https://bcorporation.eu/certification>

## BIORE® SUSTAINABLE TEXTILES



Le label Bioré est un label privé suisse créé en 1993 qui concerne les vêtements en coton. Il se décompose en deux labels : bioRe® Sustainable Textiles et bioRe® Sustainable Cotton.

La fibre de coton (produite en Inde et en Tanzanie pour le coton bioRe®) doit provenir d'une semence sans OGM et être produite selon les règles de l'agriculture biologique sans pesticides ni engrais chimiques. Les producteurs bénéficient d'un prix d'achat minimum. Le label bioRe® Sustainable

Textiles, en plus de considérer l'origine de la fibre, prend en compte des critères de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) comme les conditions de travail, l'utilisation de produits chimiques pour l'ennoblissement, des critères de conditions sanitaires sûres pour les ouvriers, ainsi que le respect des ressources en eau pendant la production textile (rejets des eaux usées après l'étape de la teinture). Le label a également inscrit dans son cahier des charges une exigence de neutralité carbone<sup>4</sup> depuis la production de la fibre jusqu'au vêtement fini. Pour obtenir cette neutralité carbone, des projets sont mis en place à proximité des lieux de production en Inde et en Tanzanie (unité de méthanisation notamment). La traçabilité est également un critère du référentiel : un code est attribué à chaque vêtement et indiqué sur l'étiquette de celui-ci, et permet de retracer toutes les étapes de sa production.

**Les limites des labels bioRe® Sustainable Textiles et bioRe® Sustainable Cotton :** si le label aborde la question de la neutralité carbone, c'est sans objectif chiffré. On trouve encore peu ce label en France, mis à part sur certaines marques de vêtements de sport outdoor haut de gamme (Mammut et Maloja).

---

<sup>4</sup> [https://www.biore.ch/wp-content/uploads/biore-Sustainable-Textiles-Standard-2019\\_version-0.0\\_public-1.pdf](https://www.biore.ch/wp-content/uploads/biore-Sustainable-Textiles-Standard-2019_version-0.0_public-1.pdf)



Le label Bluesign® a été créé en 2000 en Suisse avec une vision holistique des processus de production de toute la filière textile afin de réduire l'impact environnemental, l'utilisation des produits chimiques et des ressources tout en garantissant des conditions de travail décentes aux travailleurs, et un produit fini de qualité. La première étape de la labellisation passe par l'accompagnement des entreprises dans l'identification de leurs pratiques eu égard au cahier des charges du label.

Le label Bluesign® met l'accent sur l'utilisation des produits chimiques et apporte de l'aide aux entreprises pour améliorer leurs pratiques et réduire leurs consommations. Il participe également à la recherche et au développement de nouvelles substances chimiques moins nocives pour l'environnement et les hommes (ouvriers et consommateurs du produit fini).

En plus de la question de l'usage des produits chimiques, le label certifie une gestion durable des ressources en eau, un contrôle des émissions de gaz à effet de serre (calqués sur les objectifs définis lors de la COP21) et de gestion des déchets.

En plus de ces critères environnementaux, le référentiel impose également un respect des droits fondamentaux défendus par l'Organisation internationale du travail<sup>5</sup> (interdiction du travail forcé, du travail des enfants, de la discrimination, droit syndical, protection de la santé des travailleurs, conditions de sécurité, salaire minimal, horaires contrôlés et contrat de travail).

On trouve principalement deux labels Bluesign® : Bluesign® APPROVED et Bluesign® PRODUCT. Le premier signifie que l'un des composants du produit est labellisé Bluesign®, le second signifie que le produit dans son ensemble respecte le cahier des charges Bluesign®.

Le label est audité par la société SGS<sup>6</sup>.

**Les limites du label Bluesign® :** malgré son approche globale de la chaîne de production, il ne s'attache pas à l'origine de la fibre employée.

---

<sup>5</sup> [https://www.bluesign.com/downloads/criteria-2020/bluesign\\_criteria\\_for\\_production-sites\\_v3.0\\_2020-03.pdf](https://www.bluesign.com/downloads/criteria-2020/bluesign_criteria_for_production-sites_v3.0_2020-03.pdf)

<sup>6</sup> <https://www.sgsgroup.fr/fr-fr/consumer-goods-retail/softlines-and-accessories/bags-and-accessories/audits/bluesign>



## CRADLE TO CRADLE®



Dès 1987, Bill Mc Donough, architecte, et Mickael Braungart, chimiste, imaginent que les produits du futur seront biodégradables et recyclables. Mais c'est seulement en 2002 qu'ils créent la certification Cradle to Cradle (littéralement du berceau au berceau), en opposition au cradle to grave (du berceau à la tombe), en vigueur dans toute l'industrie. La certification Cradle to Cradle® s'applique à tous les produits exceptés alimentaires, et exclut des produits par principe comme les armes, le tabac ou des pièces contenant des éléments provenant d'espèces menacées<sup>7</sup>.

L'idée de cette certification est de fonctionner selon une analyse de cycle de vie du produit, et dans le but de créer une économie circulaire et non plus linéaire pour impacter le moins possible la planète et les ressources naturelles nécessaires à la production. Créer un produit qui sera à la fin de sa vie une ressource pour en créer un nouveau.

Pour recevoir la certification (découpée en plusieurs médailles à l'image de celles des Jeux Olympiques, le platine en plus...), le produit doit répondre à cinq critères : ne pas recourir à certains produits chimiques listés, le caractère recyclable du matériau, l'utilisation d'énergies renouvelables et l'attention à l'empreinte carbone et aux émissions de gaz à effet de serre (GES), l'utilisation de l'eau et enfin un dernier critère d'équité sociale pour les travailleurs<sup>8</sup>.

La certification est auditée tous les deux ans.

**Les limites de la certification Cradle to Cradle®** : c'est une certification très coûteuse et qui s'applique à un seul produit (entre 5 000 et 75 000 euros)<sup>9</sup> donc difficilement accessible pour les petites entreprises.

---

7

[https://cdn.c2ccertified.org/resources/certification/reference\\_documents/V4\\_Product\\_Eligibility\\_032221.pdf](https://cdn.c2ccertified.org/resources/certification/reference_documents/V4_Product_Eligibility_032221.pdf)

<sup>8</sup> <https://www.c2ccertified.org/get-certified/product-certification>

<sup>9</sup> <https://www.actu-environnement.com/ae/news/cradle-to-cradle-utopie-revolution-industrielle-recyclage-15012.php4>

## DEMETER



Demeter est un label très ancien, créé en 1932 en Allemagne, qui promeut les principes de l'agriculture biodynamique lancée par Rudolf Steiner en 1924. En préambule de son cahier des charges, il stipule un article de responsabilité écologique : « [...] nous sommes à la fois responsables et dépendants d'écosystèmes sains qui constituent la base de toute vie sur terre. ». L'agriculture selon le respect du référentiel Demeter permet de favoriser la fertilité des sols et préserver la biodiversité. Il est plus exigeant que le label Agriculture Biologique. Le label Demeter interdit des cultures conventionnelles et biologiques sur un même domaine, elles doivent toutes être labellisées bio. Très exigeant, il impose des critères sociaux, environnementaux et sanitaires stricts. On le trouve en France majoritairement appliqué sur des produits alimentaires. Le textile labellisé Demeter s'applique sur la laine, le coton et toute autre fibre issue de l'agriculture et pour lesquelles les principes de la production en biodynamie s'appliquent<sup>10</sup>. La matière première doit être certifiée biologique ou naturelle et la transformation des textiles doit être conforme au cahier des charges Naturtextil (iVN, le label fondé par l'association Internationaler Verband des Naturtextilwirtschaft à l'origine du label GOTS, cf. page 18). Les OGM et les nanoparticules sont proscrits et l'utilisation d'intrants très encadrée. Le coton doit être récolté à la main sauf exception (lorsque l'utilisation de produits chimiques est exclue, la récolte mécanisée est autorisée). Les animaux doivent être tondus ou peignés, et élevés dans des conditions dignes.

Le label est audité par un tiers indépendant.

**Les limites du label Demeter :** on le trouve très peu en France. Pour un textile, il exige seulement 50 % minimum de fibres certifiées biologiques.

---

<sup>10</sup> Article 7.16 Textiles, Cahier des Charges Demeter 2021 Production et Transformation

## ECOCERT TEXTILES ÉCOLOGIQUES ET RECYCLÉS (ERTS)



Le référentiel Ecocert ERTS a été créé en 2000 en France par l'entreprise Ecocert dans le but de certifier les produits de la filière textile répondant au standard GOTS, au standard OCS, ou composés de textiles écologiques ou recyclés. Il émerge au début des années 2000<sup>11</sup>, en même temps que le label GOTS auquel il ressemble.

Le label ERTS promeut le textile écologique ou recyclé produit selon des exigences sociales et environnementales strictes, en balayant toutes les étapes de la vie du produit, depuis son écoconception jusqu'à sa fin de vie en passant par la production de la matière première, la transformation, la production, la distribution et l'usage. L'utilisation des produits chimiques est strictement encadrée avec des valeurs maximales à respecter et de nombreuses interdictions de substances. Les OGM sont proscrits pour les fibres d'origines naturelles, et l'usage des pesticides réglementé<sup>12</sup>.

Les énergies renouvelables sont encouragées et l'utilisation des énergies fossiles monitorée. La gestion des eaux usées est encadrée ainsi que le traitement des déchets, la manutention, le stockage, le transport et le conditionnement des produits.

Les critères sociaux sont également certifiés par le label : interdiction du travail forcé et du travail des enfants, liberté d'association et de négociations salariales, obligation de contrat de travail, de salaire et d'horaires décents. Discrimination interdite et mesure d'hygiène et de sécurité encadrées pour préserver la santé des travailleurs.

Le produit fini doit être composé a minima de 70 % de matières naturelles, issues de matériaux renouvelables ou recyclés. L'usage des fibres synthétiques ou artificielles doit l'être dans le respect du référentiel.

Certification annuelle.

**Les limites du label ERTS :** moins connu que GOTS ou OCS dont il est le pendant.

---

<sup>11</sup> Je vous renvoie à l'interview de Vincent Duret, responsable Business Textile Unit chez Ecocert, page 60 du livre.

<sup>12</sup> Référentiel Textiles écologiques et Recyclés ERTS V 1.2 disponible en téléchargement sur le site Ecocert

## ÉCOLABEL EUROPÉEN



Créé en 1992 par la commission européenne, il garantit des critères sociaux et environnementaux pour la production d'un produit textile :

- Interdiction du travail forcé
- Interdiction du travail des enfants de moins de 15 ans
- Égalité de salaire entre femmes et hommes
- Limitation de l'usage de substances chimiques dans la production (interdiction des métaux lourds, des pigments à base de plomb, de colorants nocifs)
- Résistance des couleurs au lavage et à la transpiration
- Minimum de 10 % de fibres de coton certifiées biologiques
- Minimum de 20 % de fibres recyclées si le textile est en polyester
- Minimum de 25 % de fibres artificielles produites à partir de bois de forêts éco-gérées si le textile est en fibres artificielles

L'entreprise est contrôlée par un organisme indépendant tous les deux à cinq ans.

**Les limites de l'Écolabel Européen :** il est très peu exigeant sur l'origine biologique de la matière première, ainsi que sur les enjeux sociaux et environnementaux (consommation d'eau notamment) de la filière textile.

## ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT



Le label EPV est un label de l'État français, créé en 2005. Il met en valeur l'excellence française en identifiant des entreprises et des savoir-faire d'exception<sup>13</sup>. Après dépôt de dossier et instruction, l'État délivre ce label aux petites et moyennes entreprises qui possèdent un patrimoine économique (machines, techniques d'exception etc.), un savoir-faire tout aussi exceptionnel, et un ancrage territorial. On trouve notamment des entreprises textiles qui produisent du linge de maison ou une entreprise en Scop qui fabrique des produits en laine<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> <https://www.institut-metiersdart.org/epv>

<sup>14</sup> [https://www.marques-de-france.fr/listing-label/entreprise-du-patrimoine-vivant-epv/?\\_search\\_text=v%C3%AAtement](https://www.marques-de-france.fr/listing-label/entreprise-du-patrimoine-vivant-epv/?_search_text=v%C3%AAtement)

## FAIR FOR LIFE



Le label Fair For Life a été créé en 2006 par la Swiss Bio-Foundation et le groupe IMO, et repris en 2014 par le groupe Ecocert. Il s'agit d'un label du commerce équitable qui garantit un prix d'achat supérieur au prix du marché, une protection pour les producteurs en cas de crise (prix minimum d'achat garanti, contrat d'achat à long terme garantissant à la fois des prix et des volumes), des conditions de travail respectueuses sur toute la filière de production, un travail pour promouvoir l'autonomie des producteurs, des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, et l'encouragement à la transition vers l'agriculture biologique. Le label s'applique à la chaîne de production dans son intégralité.

On trouve ce label à la fois sur des textiles, mais aussi sur des produits de l'artisanat, des produits alimentaires ou cosmétiques notamment.

Certification indépendante.

## FAIR WEAR FOUNDATION



Fair Wear Foundation est née en 1999 de la volonté d'un syndicat néerlandais et de Clean Clothes Campaign, une ONG qui défend les ouvriers du textile. Ensemble, ils ont décidé d'œuvrer pour améliorer leurs conditions de travail dans l'industrie du textile. La Fair Wear Foundation impose le respect des règles de l'Organisation internationale du travail (OIT) : interdiction du travail forcé, de la discrimination, du travail des enfants, droit à la liberté d'association, à un contrat de travail et à un salaire décent. Les horaires et conditions de travail sont également contrôlés<sup>15</sup>.

La Fair Wear Foundation se concentre sur les usines de confection textile (coupe et couture) et procède par le biais d'entretiens avec les travailleurs et des inspections des usines.

Un programme d'éducation et de formation au droit du travail permet de former et d'accompagner les équipes de management des entreprises vers un plus grand respect des droits des ouvriers. Les ouvriers disposent également d'une ligne téléphonique pour déposer les plaintes relatives à leurs conditions de travail.

Ce sont les membres de la Fair Wear Foundation qui contrôlent les entreprises.

***Les limites de la Fair Wear Foundation*** : elle s'attache uniquement au volet social de la production dans les usines de confection du textile, et pas du tout aux origines des matières ou à des normes environnementales.

---

<sup>15</sup> <https://www.fairwear.org/about-us/labour-standards>

## FAIRTRADE MAX HAVELAAR, FAIRTRADE COTTON ET FAIRTRADE TEXTILE STANDARD



Le label Fairtrade/Max Havelaar est né en 1988 aux Pays-Bas avec pour objectif premier le commerce équitable avec la création d'un label qui garantisse que les produits certifiés respectent un cahier des charges de production et de commercialisation en accord avec le référentiel. Initialement développé pour le café, il est aujourd'hui appliqué à de nombreux produits (bananes, cacao, épices, fleurs, jus de fruits et fruits, miel, noix, graines, huiles, riz et quinoa, sucre de canne, thé et vanille) dont le coton et plus largement le textile depuis 2016 et la création du label Standard Textile.

Comme l'indique son nom, le label Fairtrade Max Havelaar défend et promeut des échanges commerciaux plus justes. Le label Standard Textile garantit un salaire vital pour les travailleurs, déterminé en fonction des accords syndicaux et des critères régionaux de référence mesurés grâce à la méthode Anker<sup>16</sup>. Le label atteste également que les travailleurs ont le droit d'être syndiqués ou de devenir membre d'un syndicat existant. Il leur garantit des conditions de sécurité et de santé au travail, et toujours dans cet objectif, une formation pour les accompagner dans l'amélioration de leurs conditions ou la résolution des conflits. Le label prévoit également des programmes d'apprentissage à l'attention des jeunes travailleurs.

Côté environnement, le label contrôle l'usage des produits chimiques pour la santé des travailleurs. Il interdit l'utilisation de certains produits dangereux comme les produits cancérigènes, hautement toxiques ou dangereux pour la santé et la reproduction.

Pour qu'un vêtement soit labellisé Fairtrade, il faut que toute la chaîne d'approvisionnement le soit. Aujourd'hui, le Standard Textile s'attache à promouvoir d'autres fibres en plus du coton (les fibres Tencel de la marque Lenzing<sup>17</sup> notamment).

Le Fairtrade cotton impose (à deux exceptions près en Inde et au Pakistan) aux producteurs de s'organiser en coopératives afin d'être plus forts face au marché. Les producteurs reçoivent une garantie de prix minimum d'achat de leur production, ce qui permet, en cas d'effondrement des cours du coton, d'offrir une sécurité non négligeable au producteur.

Ce dernier reçoit également une prime de développement qui permet de financer des projets au bénéfice de la communauté. La prime est versée à la coopérative qui décide alors collectivement de son usage (pour la santé, l'éducation, ou des infrastructures sanitaires pour l'eau potable notamment). Le label interdit également le travail des enfants et le travail forcé. Il proscrit les OGM et substances chimiques lors de la

<sup>16</sup> <https://www.globallivingwage.org/about/anker-methodology/>

<sup>17</sup> Je vous renvoie au chapitre 1 sur les fibres page 11 du livre.



production, et les agriculteurs s'engagent à préserver leur ressource en eau en optimisant son utilisation.

De plus en plus, la prime de développement est utilisée pour la conversion de la production vers l'agriculture biologique.

Les labels Fairtrade sont audités par FLOCERT<sup>18</sup>, l'organisme de certification des standards Fairtrade.

*Les limites du label Fairtrade/Max Havelaar* : il s'agit avant tout d'un label qui garantit l'aspect social de la production avec quelques critères environnementaux.

---

<sup>18</sup> <https://www.flocert.net/fr/>

## FRANCE TERRE TEXTILE®



Le label France Terre textile® a été créé en 2008. Il garantit que plus de 75 % des étapes de la production d'un article textile (du tissage de l'étoffe à la confection de la pièce) sont réalisées sur le territoire hexagonal, selon des normes environnementales fixées par le label (gestion des consommations d'énergies, des émissions de GES, utilisation des substances chimiques...) et avec des exigences de qualité<sup>19</sup>. L'objectif du label est de soutenir et développer le savoir-faire des entreprises de la filière implantées dans différentes régions de France et historiquement des bassins de production de la filière textile (Alsace, Vosges, Nord, Auvergne-Rhône-Alpes et Champagne-Ardenne)<sup>20</sup>.

Le label est audité tous les ans par des organismes indépendants.

*Les limites du label France Terre textile®* : il ne s'attache pas à l'origine biologique de la matière première employée.

---

<sup>19</sup> <http://www.franceterretextile.fr/le-label/engagements-et-garanties-du-label-terre-textile/>

<sup>20</sup> La filière textile connaît un renouveau en France avec notamment l'implantation d'une nouvelle usine Safilin, filateur de lin centenaire, dans les Hauts-de-France, territoire historique du textile, avec 14 métiers à filer <https://www.usinenouvelle.com/article/safilin-reimplante-une-filature-dans-le-pas-de-calais.N1069944>. C'est loin d'être le seul projet en cours, notamment grâce au Plan de Relance post pandémie, comme indiqué dans cet article de Mode in textile by IFTH : <https://www.modeintextile.fr/industrie-projet-france-relance/>

## GLOBAL RECYCLED STANDARD



Le label GRS ou Global Recycled Standard a été développé en 2008 par Control Union Certification, et racheté par Textile Exchange en 2011 (qui possède également Organic content Standard, Recycled Claim Standard, Responsible Down Standard, Responsible Wool Standard, Responsible Mohair Standard, Responsible Alpaca Standard et Content Claim Standard).

Cette entreprise à but non lucratif développe et gère ces labels qui sont autant de clés pour l'industrie textile en pleine révolution. Le label GRS garantit un minimum de 50 % de fibres recyclées. Ces fibres sont soumises à des critères : elles doivent avoir été récupérées de façon légale, ne pas contenir de matière vierge, posséder un Certificat de Transaction qui permet la traçabilité du produit de la source de la matière recyclée jusqu'au produit manufacturé. L'entreprise certifiée doit se soumettre à des règles environnementales : limitation des consommations en eau et gestion des eaux usées, limitation de la consommation d'énergie et des émissions de GES, gestion des déchets (inventaire, stockage, interdiction de brûler ou enfouir les déchets). Le label exige également la mise en place d'une politique RSE ainsi que le respect des règles fondamentales de l'OIT (interdiction du travail forcé, du travail des enfants, de la discrimination, droit syndical, protection de la santé des travailleurs, conditions de sécurité, salaire minimal, horaires contrôlés et contrat de travail)<sup>21</sup>.

Des exigences environnementales en matière d'usage et de gestion des produits chimiques sont également inscrites au référentiel du label.

Le label est certifié annuellement par des organismes indépendants comme ECOCERT ou Control Union.

**Les limites du label GRS** : il impose seulement 50 % de matière recyclées sur le produit fini.

---

<sup>21</sup> <https://textileexchange.org/wp-content/uploads/2021/02/Global-Recycled-Standard-v4.0.pdf>

## LE LABEL GOTS



Parmi les labels du textile que l'on rencontre le plus, il y a ce petit T-shirt blanc sur fond vert, le label GOTS.

En 2002 (on revient toujours à ce tournant majeur pour de nombreux secteurs au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle), se tient à Düsseldorf l'Intercot Conference (« cot » pour « coton »). Sont réunis des représentants de producteurs de coton, de l'industrie textile, des associations de consommateurs, des représentants de labels et d'organismes certificateurs qui ressentent le besoin de clarifier et harmoniser les standards textiles afin de faciliter les échanges commerciaux et de guider les producteurs, les fabricants, les revendeurs et les consommateurs en matière de textile. Ces concertations durent 4 ans, et donnent naissance en 2006 au label GOTS (pour Global Organic Textile Standard) constitué par 4 membres fondateurs : l'Internationaler Verband der Naturtextilwirtschaft (IVN, Allemagne), la Japan Organic Cotton Association (JOCA, Japon), l'Organic Trade Association (OTA, États-Unis), et The Soil Association (Royaume-Uni). Le label est soumis au grand public pour la première fois lors de la conférence de l'IFOAM (International Federation of Organic Agriculture Movements) à Modène en Italie en juin 2008<sup>22</sup>.

En décembre 2008, 2 000 entreprises sont labellisées. Dans le dernier rapport annuel GOTS, ce sont 10 388 entreprises certifiées pour plus de 3 millions de travailleurs dans 72 pays<sup>23</sup>.

Le label GOTS garantit deux niveaux de certification, c'est-à-dire deux appellations que l'on peut trouver sur les étiquettes qui mentionnent le label GOTS :

- Le niveau 1 qui correspond à l'appellation Textile biologique, et qui garantit 95 % de fibres biologiques certifiées, et 5 % de fibres artificielles ou synthétiques.
- Le niveau 2 ou Textile composés, qui garantit 70 % de fibres biologiques certifiées et 30 % de fibres non biologiques avec un maximum de 10 % de fibres synthétiques, allant jusqu'à 25 % pour les chaussettes, caleçons longs et vêtements de sport si les matières premières utilisées ne sont ni certifiées d'origine biologique ni issues d'un programme de gestion durable de la forêt ou recyclées.

Il faut donc un pourcentage minimum de fibres certifiées biologiques pour qu'un tissu soit labellisé GOTS. Ces fibres doivent être clairement identifiées et tracées à chaque étape de la production. De plus, les unités de productions GOTS doivent être séparées des unités de productions conventionnelles dans une même usine.

---

<sup>22</sup> <https://global-standard.org/the-standard/story>

<sup>23</sup> [https://global-standard.org/images/210525\\_RZ\\_GOTS\\_Word\\_Annual\\_Report\\_2020\\_Screen.pdf](https://global-standard.org/images/210525_RZ_GOTS_Word_Annual_Report_2020_Screen.pdf)

Si l'on passe à l'étape de production, le label, qui tend à être le plus exhaustif possible, s'attache également à garantir un textile exempt de très nombreux produits chimiques dangereux<sup>24</sup> :

- Les intrants chimiques doivent être évalués et conformes aux exigences posées par le référentiel
- Interdiction des métaux lourds, formaldéhydes, solvants et nanoparticules
- Interdiction des agents blanchissants à base de chlore
- Interdiction des colorants azoïques
- Interdiction des méthodes d'impression à base de solvants aromatiques, ou utilisant des phtalates ou du PVC

Le label interdit les OGM, oblige à une gestion stricte des déchets et rejets dans les eaux usées, ainsi qu'à une consommation d'énergie et d'eau mesurée.

Les entreprises certifiées sont également contraintes d'utiliser des emballages et étiquettes recyclables ou certifiées FSC ou PEFC.

Outre ces contraintes de production, le label garantit également la qualité du textile produit.

En effet, des paramètres de durabilité sont exigés pour qu'un tissu soit labellisé : la résistance au frottement, à la transpiration, à la lumière, aux lavages à différentes températures ou encore à la salive. Des propriétés du textile qui sont validées par des certifications aux normes ISO<sup>25</sup>.

Un tissu certifié GOTS est donc a priori un textile de meilleure qualité, plus résistant, plus durable.

Mais c'est aussi un textile produit dans de meilleures conditions pour les travailleurs : le label garantit que les entreprises respectent des critères sociaux fixés par l'OIT. Les travailleurs de la filière textile doivent pouvoir se constituer en syndicat, ils doivent avoir le droit à des négociations collectives, à des conditions de travail sûres dont l'interdiction du travail des enfants.

En passant en revue ce référentiel GOTS, on s'aperçoit qu'il aborde les problématiques majeures des dérives de la *fast fashion*. Il ne faut cependant pas se mettre des œillères, le label GOTS a également ses limites.

Si le label trace et certifie chaque maillon de la chaîne, il ne limite pas encore les émissions de GES. Dans la même idée, un textile peut être fabriqué à partir de fibres certifiées GOTS, mais ayant des provenances différentes. Cela peut être lié aux aléas de la production des fibres (sécheresse, maladie etc.), et à la qualité de la fibre qui nécessite de les mélanger pour obtenir une fibre homogène et qui répond aux exigences de qualité du label. Ce qui signifie que la fibre peut parfois faire beaucoup de kilomètres.

L'idée était vraiment de faire bouger les lignes afin de passer d'un marché de niche à une standardisation plus massive pour contribuer à l'essor des fibres biologiques, et

---

<sup>24</sup> [https://global-standard.org/images/resource-library/documents/standard-and-manual/GOTS\\_Version\\_6.0\\_FR.pdf](https://global-standard.org/images/resource-library/documents/standard-and-manual/GOTS_Version_6.0_FR.pdf)

<sup>25</sup> <https://www.iso.org/fr/standards.html> : normes internationales définies par des experts dans chaque domaine.

particulièrement de la fibre de coton. Les organismes fondateurs souhaitaient à la fois apporter de l'information et de la lisibilité pour le consommateur, et de la reconnaissance pour le producteur et le travailleur impliqués dans la filière.

Mais comme toujours, avant d'acheter, même si la pièce est certifiée GOTS, on se demande si l'on en a vraiment besoin. Car le meilleur T-shirt est celui que l'on n'a pas acheté<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> En référence à la démarche négaWatt, <https://negawatt.org/La-demarche-negaWatt>

## MASTERS OF LINEN



Le label Masters of Linen garantit la traçabilité du lin européen, de la plante jusqu'au tissu. Il a été créé par le club Masters of Linen qui regroupe de nombreuses entreprises de la filière (filateurs, tisseurs, tricoteurs) qui souhaitent apporter une traçabilité à la filière 100 % européenne. Le label garantit un produit fini dont la composition est 100 %

lin, lin majoritaire ou médis (chaîne en coton, trame en lin), que ce soit dans la filière de la mode ou dans celle du linge de maison.

Le lin doit être 100 % européen sur toute sa chaîne de valeur, de la plante au tissu. Il doit être le produit de savoir-faire et d'emplois européens, il garantit la proximité entre la terre sur laquelle pousse le lin et les entreprises textiles qui l'exploitent. Il certifie que le lin est sans OGM et qu'il pousse sans eau d'irrigation. Le label contient des exigences en matière de RSE et garantit les normes de l'OIT en matière de droit du travail, et également une empreinte carbone réduite.

Certification annuelle par un organisme indépendant.

*Les limites du label Masters of Linen* : il ne garantit pas que la fibre est d'origine biologique.

## NATIVA PRECIOUS FIBER



Créé en 2017 en France par la société Chargeurs Luxury Materials, le label Nativa Precious Fiber s'applique à la laine mérinos. Il assure le bien-être animal (mulesing interdit, conditions de tonte sans stress pour l'animal), une gestion raisonnée des ressources, une production respectueuse de l'environnement et limitant les impacts des modes d'élevage sur les pâturages. Le label offre également des garanties de qualité de la fibre de laine mérinos. Le référentiel inclut des conditions de travail décentes tant pour l'éleveur que pour tous les travailleurs de la chaîne de valeur. Il s'agit d'un label B2B (pour les échanges commerciaux entre les entreprises et non pas entre une entreprise et un particulier) qui offre une garantie de transparence de la filière lainière mérinos.



## NATURLEDER



Naturleder a été créé en 2008 en Allemagne par l'IVN, l'association allemande qui est également à l'origine du label GOTS. Il s'attache au cuir et évalue toutes les étapes de la chaîne de production depuis la matière première brute jusqu'à la vente et l'usage avec des exigences de qualité (résistance au rétrécissement, à l'exposition à la lumière et au frottement, couleurs stables). Le label garantit que les peaux proviennent d'animaux élevés pour leur viande ou leur lait, et non d'animaux sauvages et encore moins d'animaux en voie d'extinction. Le référentiel garantit également un tannage végétal (interdiction du chrome et pas de colorants contenant des métaux lourds) ou avec des produits moins nocifs<sup>27</sup> que ceux employés habituellement à cette étape très polluante de l'industrie du cuir conventionnelle.

Le label contient des garanties sur l'usage des ressources en énergie et en eau, ainsi que des critères de gestion des eaux usées. Le label n'oublie pas les droits des travailleurs avec le respect de leurs droits fondamentaux (interdiction du travail forcé, du travail des enfants, de la discrimination, droit syndical, protection de la santé des travailleurs, conditions de sécurité, salaire minimal, horaires contrôlés et contrat de travail).

Certification indépendante.

---

<sup>27</sup> [https://naturtextil.de/wp-content/uploads/2020/01/IVN-RiLi-LEDER\\_4\\_0\\_engl.pdf](https://naturtextil.de/wp-content/uploads/2020/01/IVN-RiLi-LEDER_4_0_engl.pdf)

## NATURTEXTIL



Naturtextil, comme Naturleder, a été créé en 2000 par l'IVN en Allemagne. Il certifie des fibres naturelles. La fibre doit être naturelle à 100 % et certifiée agriculture biologique<sup>28</sup>. Les fibres synthétiques sont autorisées sur le produit fini labellisé uniquement en tant qu'accessoires (une fermeture à glissière par exemple). Pour la laine et la soie, qui sont autorisées malgré

l'impossibilité de garantir une fibre biologique, les animaux, notamment les moutons, doivent être élevés dans le respect de l'animal et selon un élevage adapté à leur espèce, et être nourris avec une alimentation certifiée biologique. L'usage des produits chimiques est strictement encadré par le référentiel qui bannit de nombreuses substances dangereuses comme le chrome, le formaldéhyde ou les métaux lourds entre autres, et ceci à toutes les étapes de la production du textile (tissage, ennoblissement, teinture...). Le label interdit également les OGM, et garantit le traitement des eaux usées liées aux différents traitements de la fibre durant sa production.

Le label va jusqu'à garantir les matériaux naturels pour les finitions du vêtement comme les boutons qui doivent par exemple être en bois et non en plastique. Si un bouton est en métal, il doit être exempt de nickel ou de chrome. Les emballages ne doivent pas contenir de PVC. Les résidus de produits chimiques sont évalués sur les produits finis, ainsi que des critères de qualité sur le maintien des couleurs ou la résistance à la salive<sup>29</sup>.

Comme pour Naturleder, le label Naturtextil garantit les droits des travailleurs selon les critères de l'OIT (interdiction du travail forcé, du travail des enfants, de la discrimination, droit syndical, protection de la santé des travailleurs, conditions de sécurité, salaire minimal, horaires contrôlés et contrat de travail).

On distingue Naturtextil Best qui garantit des fibres d'origine biologique et respectant le cahier des charges complet, et Naturtextil qui s'applique à la laine et à la soie qui ne peuvent être des fibres certifiées biologiques mais pour lesquelles toutes les autres étapes répondent au référentiel.

Certification indépendante.

**Les limites du label Naturtextil :** si le label Naturtextil exige une fibre certifiée biologique, il ne s'attache cependant pas à la production de la fibre à proprement parler. On le trouve peu en France.

---

<sup>28</sup> <https://naturtextil.de/en/ivn-quality-seals/about-naturtextil-ivn-zertifiziert-best/>

<sup>29</sup> On retrouve dans ce label de nombreux critères du label GOTS, cf. page 18.

## OEKO-TEX STANDARD 100



Le label Oeko-Tex a été créé en 1992<sup>30</sup> à l'issue d'une foire internationale du textile, par l'association Oeko-Tex (Oeko est l'abréviation de Ökologie, écologie en allemand). Il a été imaginé en premier lieu pour répondre à l'inquiétude des consommateurs vis-à-vis des textiles produits avec des substances nocives. Le label Oeko-

Tex Standard 100 arrive en 1995 : il est principalement axé sur la teneur des fibres en produits chimiques identifiés comme nocifs, et interdit l'usage de colorants dangereux. Il contrôle les substances utilisées lors de chaque étape de traitement d'une matière textile, qu'elle soit brute (le fil), intermédiaire (le tissu) ou finie (les vêtements ou articles textiles manufacturés).

Pour voir intégrer dans le standard Oeko-Tex des exigences humaines et sociales, il faut attendre 2014 et le label Oeko-Tex Made in Green. Il prend en compte non seulement des seuils d'utilisation des substances néfastes, mais aussi des critères en matière de production durable, de respect de critères sociaux pour les travailleurs, et de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets produits durant la fabrication du textile labellisé.

Oeko-Tex a également développé le label Oeko-Tex Leather Standard qui s'applique au cuir, ainsi que des outils à disposition des entreprises pour travailler sur leurs usages en matière de produits chimiques (Oeko-Tex Eco Passport et Oeko-Tex Detox to Zero).

La certification est effectuée annuellement par un organisme affilié à l'association Oeko-Tex.

Depuis 2015, ils ont également développé MySTeP by Oeko-Tex, une certification pour aider les entreprises du textile (filature, tricoteur, ennoblisseur, usine de confection) à adapter leur chaîne de production selon des critères environnementaux, et à communiquer ces actions. Cette certification évolue depuis vers des outils d'analyses de cycle de vie<sup>31</sup> pour aider les entreprises à calculer leur empreinte carbone et leur consommation d'eau afin de mettre des systèmes en place pour réduire leurs émissions.

Toutes les entreprises et marques certifiées Oeko-Tex sont recensées sur leur base de données disponible sur le site Internet de l'association.<sup>32</sup>

**Les limites des labels Oeko-Tex :** la fibre labellisée est produite avec un seuil limité de substances chimiques nocives, mais elle n'est pas certifiée biologique.

---

<sup>30</sup> <https://www.oeko-tex.com/en/about-us/our-story>

<sup>31</sup> [https://www.oeko-tex.com/fileadmin/user\\_upload/Bilder/Aktuelles/LCA/OEKO-TEX\\_Carbon\\_and\\_Water\\_Footprint\\_Tool\\_Flyer.pdf](https://www.oeko-tex.com/fileadmin/user_upload/Bilder/Aktuelles/LCA/OEKO-TEX_Carbon_and_Water_Footprint_Tool_Flyer.pdf)

<sup>32</sup> <https://www.oeko-tex.com/en/label-check>

## ORGANIC CONTENT STANDARD



Le label OCS pour Organic Content Standard a été créé en 2013 par Textile Exchange initialement pour garantir l'origine biologique d'une fibre de coton. L'idée de Textile Exchange avec la création de ce label était, en plus de certifier une matière biologique pour faciliter les échanges commerciaux des professionnels de la filière textile, de pousser le développement de la filière biologique dans la production des fibres de coton<sup>33</sup>. Aujourd'hui il certifie que tous les produits à l'exception des produits alimentaires, et d'autres fibres que le coton peuvent être certifiés OCS (le chanvre par exemple). Le référentiel permet de certifier l'origine biologique d'une matière première, depuis le champ jusqu'au produit fini et d'assurer sa traçabilité. Le label permet à l'acheteur d'être sûr que la matière première provient d'une culture sans OGM et qu'elle a été produite sans l'usage de produits chimiques. Cependant contrairement au label GOTS, le label OCS ne garantit pas de critères sociaux et environnementaux.

Il s'applique sur des produits manufacturés qui contiennent au moins 5 % de matières issues de l'agriculture biologique, cela calculé en pourcentage du produit à l'exception des accessoires et garnitures qui le composent. Il est décomposé en deux branches : OCS100 qui certifie un produit composé entre 95 et 100 % de matière biologique et interdit une présence de fibres non certifiées dans le produit. Et OCS Blended (Mixte) qui certifie une proportion de matière issue de l'agriculture biologique exprimée en pourcentage entre 5 et 95 % de fibres issues de l'agriculture biologique et permet des mélanges de fibres certifiées et non certifiées.

Le label est certifié annuellement par un organisme tiers comme ECOCERT ou Control Union.

**Les limites du label OCS100 et OCS Blended :** plutôt destiné aux échanges B2B, il ne s'attache qu'à l'origine biologique de la matière première et ne prend pas en compte des critères sociaux ou environnementaux de production.

---

<sup>33</sup> <https://textileexchange.org/wp-content/uploads/2021/02/OCS-101-V3.0-Organic-Content-Standard.pdf>

## ORIGINE FRANCE GARANTIE



La certification Origine France Garantie est née en 2010<sup>34</sup> dans le but d'informer le consommateur sur l'origine française du produit certifié, et de faire connaître les entreprises qui fabriquent sur le territoire national. Pour obtenir la certification, le prix de revient du produit doit être entre 50 % et 100 % français, et prendre ses caractéristiques en France.

La certification est contrôlée annuellement par des bureaux de contrôle indépendants.

***Les limites de la certification Origine France Garantie :*** aucune garantie sur l'origine de la matière première ou sur des normes sociales et environnementales de production.

---

<sup>34</sup> <https://www.originefrancegarantie.fr/le-label-origine-france-garantie/pourquoi-une-certification-origine-france-garantie/#procedures-et-controles>

## PETA – APPROVED VEGAN



PETA (People for the Ethical Treatment of Animals) est une association américaine pour la défense des droits des animaux fondée en 1980. Le label garantit que les marques produisent sans matière animale. Sont donc exclus les matières comme la laine (dont angora et mohair), le duvet de plumes, la fourrure, le cuir, les peaux exotiques et la soie. La certification PETA – APPROVED Vegan est déclarative et n'est pas audité par l'association.

*Les limites du label PETA – APPROVED Vegan* : il s'agit d'une déclaration de la part de la marque, et non pas d'un audit. Il ne garantit pas l'origine biologique ou recyclée de la matière utilisée pour fabriquer le produit.

## RESPONSIBLE DOWN STANDARD, RESPONSIBLE WOOL STANDARD, RESPONSIBLE MOHAIR STANDARD, RESPONSIBLE ALPACA STANDARD



Ces labels, propriétés de Textile Exchange, concernent la fibre d'origine animale (laine de mouton, d'alpaca, de chèvre mohair et de plumes d'oie et de canard), et ont tous pour objectif de garantir : la protection et le bien-être animal (mulesing interdit, conditions de tonte et fin de vie décentes, interdiction de prélever des plumes sur des oiseaux vivants et interdiction du gavage des canards et des oies), la préservation de la terre (usage surveillé des intrants et engrais pour les pâturages) et la gestion durable des pâtures, des conditions de travail décentes pour les ouvriers et la traçabilité de la chaîne, de la ferme au produit fini<sup>35</sup>.

Ces labels ont été développés en concertation avec des éleveurs, des experts du bien-être animal, des scientifiques pour la préservation des espaces naturels, les marques et les revendeurs. Pour obtenir le label, toute la chaîne doit être certifiée, du troupeau à l'usine de tissage<sup>36</sup>, et les mélanges entre fibres certifiées et non certifiées sont interdits.

Le label est certifié annuellement par des organismes indépendants comme ECOCERT ou Control Union par exemple.

*Les limites des Labels Responsible Wool/Down/Alpaca/Mohair* : le label ne garantit pas que les animaux ont été élevés selon les critères de l'agriculture biologique.

<sup>35</sup> <https://textileexchange.org/wp-content/uploads/2021/02/RAF-201a-V2.1-RWS-User-Manual.pdf>

<sup>36</sup> <https://textileexchange.org/standards/responsible-wool/>

## LA RÉGLEMENTATION REACH



Reach (pour enregistrement Évaluation et Autorisation des produits Chimiques) est un règlement européen (numéro 1907/2006) instauré en 2007 et applicable sans transposition dans tous les États membres de l'Union européenne visant la fabrication et l'utilisation des produits chimiques dans tous les secteurs de l'industrie en Europe. REACH recense, évalue et contrôle les produits chimiques fabriqués, importés et mis sur le marché européen afin de protéger la santé de l'homme et de préserver l'environnement eu égard aux risques liés à l'utilisation de ces substances chimiques.

Le règlement permet de fournir de l'information sur tous les produits chimiques (ceux utilisés dans l'industrie, mais également les produits d'entretien, les peintures et les produits chimiques que l'on peut trouver sur nos textiles). REACH apporte une attention particulière aux substances dangereuses identifiées comme cancérigènes, mutagènes, toxiques, persistantes et perturbatrices endocriniennes. Cela permet notamment de sécuriser le travail des salariés exposés à ces produits, mais aussi les consommateurs finaux<sup>37</sup>.

Toutes les substances chimiques employées pour la fabrication d'un produit doivent être enregistrées afin que chaque maillon de la chaîne de production puisse être conscient du niveau de dangerosité des produits utilisés.

REACH fonctionne selon un principe d'interdiction de mise sur le marché des substances si elles ne sont pas connues et enregistrées. Un contrôle de conformité permet de valider les informations soumises par l'industriel, et chaque État de l'Union a à sa charge d'évaluer les substances, sous la coordination de l'ECHA (European Chemicals Agency)<sup>38</sup>.

**Les limites de la réglementation REACH :** REACH concerne uniquement les substances à partir de 1 tonne par an. En 2019, le directeur de l'ECHA révèle que plus de 654 entreprises européennes ne respectent pas la réglementation<sup>39</sup> (parmi lesquels Bayer-Monsanto ou BASF pour ne citer qu'eux). Un rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) publié en 2020 soulève de nombreux points d'amélioration, parmi lesquels l'importance de mettre en place des programmes de recherche et développement pour les substances les moins connues, et d'instaurer des méthodes alternatives aux tests sur les animaux comme cela peut encore être pratiqué aujourd'hui.

---

<sup>37</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-reach>

<sup>38</sup> <https://echa.europa.eu/fr/regulations/reach/understanding-reach>

<sup>39</sup> [https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/05/21/au-moins-654-entreprises-ne-respectent-pas-la-reglementation-sur-les-substances-chimiques\\_5464730\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/05/21/au-moins-654-entreprises-ne-respectent-pas-la-reglementation-sur-les-substances-chimiques_5464730_3244.html)



## SLOW WE ARE

### SLOWEARE

Le label SloWeAre a été créé en France en 2017. Il distingue des marques de mode engagées en s'attachant à la fois aux matières utilisées et modes de production et à la qualité du produit, mais aussi à la mission des entreprises, leur mode de gouvernance, leur engagement social et culturel. Il audite les marques sur les conditions de travail sur toute la chaîne de valeur, ainsi que le bien-être animal. Les produits labellisés doivent être fabriqués avec des matières écoresponsables, dans le respect de la biodiversité et de la gestion des ressources (eau et énergie) et favorisant une production locale (française, européenne et circuit court). Le label garantit une production raisonnée pour limiter les invendus. Il s'assure de l'absence de discrimination et l'inclusion sociale, ainsi que le respect des cultures et la non-appropriation culturelle. Il garantit également des conditions de travail décentes, la sauvegarde, la pérennisation et la création d'emploi ainsi que la sauvegarde des savoir-faire et leur transmission.

Certification annuelle par SloWeAre.

## BCI : LE LABEL ABSENT DE NOTRE SÉLECTION



Pourquoi Better Cotton Initiative ne figure pas dans le tableau des labels...

En préambule, il est essentiel de noter que BCI n'est ni un label, ni une certification. C'est une association (constituée d'ONG et de très grandes marques internationales de la mode) qui s'est donné pour but d'améliorer la production du coton mondiale à travers plusieurs axes : la réduction de l'impact environnemental de la production de coton, l'amélioration des conditions de vie et du développement économique dans les zones de production et la facilitation des échanges au sein de la chaîne d'approvisionnement.

BCI n'apporte aucune garantie sur l'origine de la fibre de coton, sur l'emploi des produits chimiques ou l'utilisation de semences OGM, sans parler de l'absence de critères sociaux pour les travailleurs<sup>40</sup>. En outre, le système repose sur un système d'unités de coton BCI déposé dans les filatures, qui ensuite mélangent toutes les fibres qu'elles possèdent sans distinguer le coton BCI d'un autre, mais tout en valorisant ces unités auprès de leurs acheteurs<sup>41</sup>. Il suffit de lire les « Principes et critères de production expliqués » publié par BCI en octobre 2013 pour se rendre compte du peu d'ambition de la BCI : « [...] la BCI ne cherche pas à établir une norme qualitative de base vers laquelle les producteurs devraient tendre pour réaliser ce Principe de Production [...] ». Très peu de chiffres, beaucoup de circonvolutions pour dire que la BCI incite à respecter des normes, mais que l'on peut les contourner selon les conditions de production, les régions du globe dans lesquelles se trouvent les agriculteurs etc. C'est ainsi que la BCI indique que le travail des enfants est interdit comme prévu selon les règles de l'OIT, mais qu'il est possible de contourner cette règle s'il s'agit de petites exploitations familiales<sup>42</sup>.

Pour en savoir plus sur la BCI, je vous invite à visionner le documentaire réalisé par Sandrine Rigaux et diffusé dans Cash Investigation d'Élise Lucet, « Coton : l'envers de nos tee-shirts »<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> BCI a d'ailleurs été mis en cause par les 57 ONG de la coalition qui se battent pour mettre fin au travail forcé de la minorité ouïghour : <https://fr.fashionnetwork.com/news/Ouighours-better-cotton-initiative-accuse-de-manque-de-transparence,1307543.html>

<sup>41</sup> <https://blog.la-pigiste.com/2019/03/25/la-vaste-arnaque-du-coton-de-la-filiere-better-cotton-initiative-bci/>

<sup>42</sup> Point 6.3 page 41 des Principes et critères de production expliqués, BCI octobre 2013. [https://bettercotton.org/wp-content/uploads/2014/12/Better-Cotton-Production-Principles-and-Criteria-Explained-2013\\_final\\_FR\\_ext.pdf](https://bettercotton.org/wp-content/uploads/2014/12/Better-Cotton-Production-Principles-and-Criteria-Explained-2013_final_FR_ext.pdf)

<sup>43</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=\\_8dwxQGMgBw](https://www.youtube.com/watch?v=_8dwxQGMgBw)

# TEXTILES ÉTHIQUES

S'habiller, un acte engagé

Émilie Pouillot-Ferrand

*Préface de Julia Faure*

Commander le livre

CHAMPS D'ACTION

terre vivante